

Demande d'autorisation

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON

Madame le Maire, **Mr Léon VUILLET**

Je soussigné(e), (1)

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence : 2ème cat. 3ème cat.

Emplacement (2) : **LE MARCOTTON**

PLACE DE LA LIBERTE 39600 ARBOIS

à partir du **19/12/2025** au **20/12/2025** entre 22:00 h. et 02:00 h.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 25/11/2025

Signature

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté SB-25- 307

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

ARRETE :

Mr Léon VUILLET

M. (1)

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie :

La vente de boissons alcoolisées aux mineurs de moins de 18 ans est strictement interdite (Code de la santé publique).

Le débiteur est tenu de vérifier l'âge et se réserve le droit de refuser de servir toute personne ne pouvant justifier de sa majorité ou manifestement en état d'ivresse.

2ème cat. 3ème cat.

Emplacement (2) : **LE MARCOTTON**

PLACE DE LA LIBERTE 39600 ARBOIS

à partir du **19/12/2025** à 22:00 au **20/12/2025** à 02:00

à l'occasion de (3) **Fete de Fin d'année**

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à **ARBOIS**

le 25/11/2025

Madame le Maire,
Valérie DEPIERRE

(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.